

**Conférence de Martin Barros, chargé d'études documentaires principal, et Bertrand Fonck, conservateur, SHD (enregistrée le 15 février 2018)**

Le *Traité des sièges et de l'attaque des places* forme le point d'orgue de la carrière de preneur de villes de Sébastien le Prestre, sieur de Vauban (1633-1707). Dans ce volume relié aux armes de France et offert au duc de Bourgogne (1682-1712), petit-fils de Louis XIV, Vauban décrit, en 630 pages et 31 planches de dessins aquarellés, « *ce qu'il y a de plus fin dans la conduite de l'attaque des places* ». Détaillant les différentes phases d'un siège méthodique et les moyens techniques employés, le traité témoigne des pratiques des ingénieurs du Grand Siècle et des améliorations apportées par Vauban au cours de la cinquantaine de sièges qu'il a dirigés. En un temps où la guerre de sièges joue un rôle central dans la stratégie royale et dans la conduite des conflits, cette synthèse de l'art de la poliorcétique fait figure de testament, ce qui explique sa diffusion dans toute l'Europe et ses rééditions successives jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Rendu obsolète par l'invention de l'artillerie rayée, le *Traité des sièges et de l'attaque des places*, qui participe d'une nouvelle économie de la guerre, reste un modèle de théorisation et un témoignage unique sur les pratiques de la guerre à l'âge classique comme sur le savoir-faire vaubanien.

**Source :** [Institut national du patrimoine](#)